



# Équipez-vous facilement grâce au leasing.



## LE LEASING EN QUELQUES MOTS ...

Le leasing est une solution de financement avantageuse pour vous équiper. Le principe est simple : notre partenaire financier met à votre disposition des équipements dès 1000€ HT, en contrepartie d'un loyer sur une durée de 13 à 60 mois.

Tous les outillages et équipements professionnels sont concernés : électroportatif, testeurs, outillage à main...

Vous pouvez également financer toute installation d'un client final professionnel (installation vidéosurveillance, alarme, contrôle d'accès...)

## UNE DÉMARCHE SIMPLE EN 3 ÉTAPES :



### Une solution facile à mettre en œuvre :

Rapprochez vous de votre interlocuteur Francofa Eurodis habituel ou envoyez un e-mail à [lease@francofa-eurodis.fr](mailto:lease@francofa-eurodis.fr)

## LES ATOUTS DU LEASING

- 1 Vous choisissez librement :**  
vos équipements et les prestations avec votre interlocuteur Francofa Eurodis.
- 2 Vous préservez votre trésorerie :**
  - Un loyer «tout compris». Le leasing vous permet de financer 100% du prix des équipements + les garanties, assurance bris de matériel possible, ... alors qu'un prêt bancaire est souvent limité à 80% du montant investi.
  - Vous n'avez pas à avancer la TVA qui est répartie sur la durée des loyers.
- 3 Votre capacité d'emprunt est préservée :**
  - Contrairement à un prêt bancaire, les équipements investis et les encours de loyers ne sont pas portés à l'actif / passif de votre bilan.
  - Vous diversifiez vos sources de financement et n'entamez pas votre solvabilité apparente. Pas de caution personnelle ou d'autre type de garantie.
- 4 Vous optimisez votre impôt sur les bénéfices :**  
Les loyers sont considérés comme des charges externes et sont déductibles des bénéfices.
- 5 Le leasing est une formule évolutive\* :**  
Dans certains cas, vous pouvez décider de modifier votre contrat pendant sa durée de vie : ajout ou échange d'équipements, ...
- 6 Vous décidez en fin de contrat :**
  - Vous restituez les équipements.
  - Vous renouvelez vos équipements.
  - Vous vous portez acquéreur des équipements (si applicable)

Document indicatif.

(\* Tarifs et octroi soumis à l'accord du comité de crédit de notre partenaire financier.